

Grille de questionnements

Projets sollicitant une subvention FEADER – LEADER*

Cet outil a vocation à :

- Aider les porteurs de projets à construire leur dossier
- Faciliter l’instruction du projet par l’équipe LEADER
- Fournir aux membres du comité de programmation, une grille d’analyse préalable à l’audition des porteurs de projets

Cette grille vise à mesurer la pertinence d’un projet pour le territoire du Pays Landes Nature Côte d’Argent. A défaut de pouvoir répondre de manière exhaustive à toutes les questions, l’objectif est avant tout de s’interroger sur chacun des points abordés. Cette démarche invite le porteur de projet à clarifier les atouts de son projet et de définir des pistes d’amélioration possibles.

Cette grille tient compte de la stratégie LEADER du Pays ainsi que des critères de sélection spécifiques des projets LEADER définis le comité de programmation.

* **FEADER** : *Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural*

* **LEADER** : *Liaison Entre Actions du Développement de l’Economie*



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Cohérence du projet avec les principes fondamentaux de LEADER et la stratégie du Pays

DIMENSION INNOVANTE

- Le positionnement du projet au regard des actions existantes a-t-il été étudié ?
- Si oui, un lien a-t-il été établi avec une ou plusieurs expériences menées à l'intérieur du Pays ? Hors du territoire ?
- Le projet est-il innovant en termes de contenus ? Si oui, de quelle manière ?
- Le projet est-il innovant en termes de méthode ? Si oui, de quelle manière (initiation de formes nouvelles d'organisation, proposition de modalités originales d'implication de la population, mise en place de liaisons entre des secteurs de l'économie traditionnellement séparés) ?...
- De quelle manière le projet intègre-t-il les spécificités du territoire ?

CO-CONSTRUCTION

- Le projet dans son élaboration implique-t-il :
 - o D'autres partenaires ? Si oui, lesquels et à quel titre ?
 - o Les usagers, publics bénéficiaires ou autres personnes directement concernées (à citer) ? A quel titre ?
 - o Certains publics-cibles ? Si oui, lesquels et comment ?
 - o Des jeunes (moins de 30 ans) ? Selon un mode de mobilisation particulier ou non ?
 - o Les habitants ? De quelle manière ?
- Des complémentarités avec les structures existantes sur le territoire sont-elles envisagées ? Lesquelles ? A quel moment ?
- Des complémentarités avec des structures hors du territoire sont-elles envisagées ? Lesquelles ? A quel moment ?

LIENS AVEC LA STRATEGIE DU PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT

- Le projet s'inscrit-il dans une ou plusieurs stratégies de développement engagées au niveau Pays (schémas type SCOT, Projet de territoire, TEPOS, démarche PCET (Plan Climat Energie Territoire) ? Si oui, laquelle ou lesquelles ?
- Le projet s'inscrit-il dans une stratégie communautaire (Programme Local de l'Habitat, Agenda 21 ...) ? Laquelle ou lesquelles ?
- A-t-il été préparé au sein du Conseil de développement ou au sein d'un autre collectif ? A-t-il été présenté au sein du Conseil de développement ou au sein d'un autre collectif ?
- Est-ce une opération ponctuelle ou amenée à se reproduire ?
- Quelle est sa portée géographique ?
- Des évolutions possibles au cours de l'action sont-elles envisagées ?
- Les conditions de poursuite après un éventuel financement LEADER sont-elles prises en compte ?

TRANSFERABILITE

- Le projet est-il transférable : sur un autre territoire ? sur une autre thématique ?
- Les conditions sont-elles explicitement prévues ? De quelle manière ?
- Le porteur met-il en œuvre des démarches concrètes pour essayer ?

Plus-value escomptée

1. ADAPTER LES SERVICES A LA POPULATION DEDIES A LA SANTE ET A LA MOBILITE

SANTE

- Le projet vise-t-il à mettre en réseau les professionnels de santé, du médico-social, les élus et les institutionnels à travers des outils et de l'information mutualisée ? Favorise-t-il la mise en place de rencontres thématiques santé entre acteurs ?
- Contribue-t-il à la mise en place de réseaux de santé et médico-sociaux innovants ?
- Soutient-il l'équipement visant à conforter l'offre de soins de proximité (télémédecine, e-santé...) ?
- S'agit-il de réaliser une étude visant à consolider un projet dans le domaine de la santé ou du médico-social ?

MOBILITE

- Le projet vise-t-il la mise en place de nouvelles solutions de mobilité ?
- La réalisation d'études, l'animation de la concertation et la réalisation de schémas préalables ayant pour but de favoriser les déplacements doux ?
- Les actions de mutualisation, de promotion, de sensibilisation et de communication autour de la mobilité durable ?
- Les aménagements de cœur de bourg ou du bourg intégrant une piétonisation et/ou favorisant des déplacements doux ?
- La construction, équipement des sites pour favoriser l'intermodalité ?
- La création et mise en place d'une plateforme numérique locale de mise en relation des personnes ayant un besoin en déplacement ?
- Le soutien à la création, au développement et réhabilitation d'itinéraires de voies douces visant à encourager les déplacements à pied, à vélo, équestre, en véhicule non-motorisé ?

2. REDYNAMISER LES BOURGS, CENTRES BOURGS ET TENDRE VERS UN URBANISME DURABLE

REDYNAMISATION

- Le projet concerne-t-il la réalisation :
 - o de plans de référence,
 - o d'études d'aménagement paysager,
 - o d'études inventoriant le patrimoine,
 - o les études d'opportunité, de faisabilité et les études techniques en amont des investissements et qui sont liés à des Plans Locaux d'Urbanisme ?
- Le projet est-il un projet pilote exemplaire qui concilie urbanisme durable, lien social et développement économique ?

TRANSITION ENERGETIQUE

- Le projet a-t-il pour objet la réalisation d'un diagnostic préalable à une plateforme de rénovation énergétique ?
- Une étude du potentiel des énergies renouvelables ?
- La mise en place d'actions de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès des particuliers, entreprises, artisans, commerçants, collectivités ?
- La réalisation d'audits énergétiques groupés pour les entreprises et les exploitations agricoles ?

3. VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

CIRCUITS-COURTS

- **RESTAURATION COLLECTIVE :**

- Le projet concerne-t-il l'animation de la démarche collective pour développer des circuits courts/de proximité dans la restauration collective par la mise en place d'un groupe de travail composé de producteurs ?
- La réalisation d'études de faisabilité et technico-économiques pour la mise en place d'outils qui permettent le fonctionnement en circuits courts ?
- Le soutien aux investissements mutualisés et à la valorisation des outils collectifs qui permettent le fonctionnement en circuits courts ?
- Le soutien aux investissements des exploitations agricoles qui souhaitent intégrer un atelier de transformation dès lors que ces investissements intègrent une logique territoriale ?
- La mise en place de formations et de sensibilisation des producteurs concernant l'accès aux marchés publics et le développement d'une logistique en circuits courts ?
- La mise en place de formations et de sensibilisation des gestionnaires de cantines/des cuisiniers concernant les aspects juridiques, financiers et techniques de l'introduction de produits locaux et/ou biologiques ?
- La mise en place d'actions de sensibilisation au « bien manger » auprès de la population, des enfants notamment ?

- **DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES DE COMMERCIALISATION/MAGASINS DE PRODUCTEURS :**

- Le projet est-il en lien avec l'animation de la démarche collective pour développer des systèmes de commercialisation en circuits courts sur le territoire par la mise en place d'un groupe de travail composé de producteurs ?
- La réalisation d'études d'opportunité, de faisabilité et technico-économiques en amont des investissements ?
- La construction des systèmes de commercialisation/magasins de producteurs/conserverie et laboratoire de transformation ?
- La formation et sensibilisation des producteurs aux démarches de communication et de commercialisation des produits locaux et/ou biologiques ?
- La mise en place d'une signalisation des points de vente des produits locaux ?

PATRIMOINE

- Le projet est-il en lien avec la réalisation d'études en amont des investissements et des projets de valorisation du patrimoine ?
- La réalisation d'actions de préservation, valorisation, sensibilisation et découverte du patrimoine artistique, industriel, historique, culturel et ou naturel ?
- La mise en place d'expositions permanentes, temporaires dans des lieux insolites ou itinérantes ?
- La mise en place d'évènements, festivals et manifestations structurants autour du patrimoine et création d'outils de pédagogie, d'interprétation, de signalétique et de transmission ?
- La réalisation de supports promotionnels autour du patrimoine ?
- La mise en place d'actions de sensibilisation sur l'identité patrimoniale du territoire ?
- L'investissement et équipement pour une mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, historique, industriel, ou artistique dans une logique d'attraction touristique ?
- Des actions de restauration, réhabilitation ou mise en valeur auprès des publics du patrimoine bâti ?

DECHETS

- Le projet concerne-t-il la réalisation d'études concernant la valorisation des déchets ?
- L'émergence et développement de projets de filières de valorisation des déchets (dont filière de déchet de venaison, valorisation de la biomasse), par la création de groupes de travail, de rencontres des acteurs, de séminaires, de conférences sur la thématique ?
- Le soutien à l'investissement et à l'équipement de projet filières de valorisation des déchets : plateforme de broyage, plateforme de valorisation, ressourcerie, recyclerie ?
- La mise en place d'actions de sensibilisation/communication auprès de la population pour tendre vers le zéro déchet ou la réduction des déchets ?
- La réalisation d'action de sensibilisation/communication avec des matériels roulants : véhicule, camionnette ?

4. COOPERATION

- Le projet a-t-il vocation à échanger et collaborer avec un ou plusieurs territoires soumis aux mêmes enjeux et problématiques ?
- Vise-t-il à mettre au point des initiatives conjointes entre des territoires partageant un patrimoine commun ?

5. AUTRES ELEMENTS TRANSVERSAUX

Lorsque le projet le permet, comment vient-il favoriser :

- la dimension environnementale ?
- la dimension sociale et sociétale (priorité vers des publics fragilisés, création de nouveau liens sociaux...) ?
- l'égalité hommes-femmes (avec création de mesures en amont ?)
- la santé et le bien-être ?
- l'épanouissement humain (accès à la connaissance) ?
- une économie responsable (développement du tissu économique local...) ?

Financement

- Le recours à d'autres possibilités de financement hors LEADER a-t-il été envisagé ? Si oui, des démarches ont-elles été entreprises ?
- A quel stade se situent les accords des autres co-financeurs (accord de principe, décision d'engagement) ?